PRIMATURE
****
AGENCE DE GESTION DU FONDS D'ACCÈS UNIVERSEL
****

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But- Une Foi
****

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N°0437/ T-2026

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de l'AGEFAU paru dans l'ESSOR N° 20634 du 21 mai 2026

1. L'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU) dispose de fonds sur le Fonds d'Accès Universel, afin de financer le projet relatif aux **travaux de réhabilitation de salles informatiques,** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux **Travaux de rénovation de neuf (09) salles informatiques de lycées publics au compte de l'AGEFAU**.

2. L'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de rénovation de neuf (09) salles informatiques de lycées publics au compte de l'AGEFAU.**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50**,** et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des Finances, de l'approvisionnements et des Marchés de l'AGEFAU** et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : **quartier Hamdallaye ACI 2000, rue 394, contiguë à l'ex-Collège Horizon, Tél : (00223) 20 29 02 56** de **08 heures à 16 heures** tous les jours du **Lundi à Jeudi** et le **vendredi** de **08 heures à 12 heures.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

   a) Capacité financière

   Le soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

   - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant de **cent cinquante millions (150 000 000) FCFA**, au cours des trois (3) dernières années (**2023, 2024 et 2025**), pour la part concernant les travaux.

   - Fournir de liquidités ou de facilités de crédit (ligne de crédit) d'un montant de : **trente millions (30 000 000) FCFA** (uniquement pour les soumissionnaires qui ne sont pas exempté de la fourniture des états financiers des trois dernières années 2023, 2024 et 2025) ;

NB : Les sociétés nouvellement créées et dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôt des offres sont dispensées de la présentation des états financiers. En outre, si pour une raison justifiée, le soumissionnaire n'est pas à mesure de produire les références demandées à savoir, les états financiers des trois

dernières années (**2023, 2024 et 2025)** parce qu'antérieurs à la date de création de son entité, il est autorisé à fournir une attestation bancaire de **ligne de crédit** ou de disponibilité de fonds suivant le modèle de formulaire joint au présent DAO, d'un montant égal au moins à **soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA.**

b) Capacité technique et expérience :

- Le soumissionnaire devra justifier qu'il dispose d'un personnel qualifié et de matériel essentiel affecter au chantier comprenant d'une part d'un Directeur des travaux (un ingénieur en génie civil ou équivalent) justifiant d'au moins 5 années d'expérience et de Chefs de chantier (techniciens, en bâtiment ou équivalent) justifiant d'au moins trois (3) années d'expériences et de techniciens en électricité ou équivalent, justifiant d'au moins trois (3) années d'expériences; d'autre part de matériel essentiel dont la liste est indiquée dans les DPAO;

- Le soumissionnaire devra justifier d'une expérience en tant qu'entreprise principale dans la construction d'au moins deux (2) bâtiments de nature et de complexité similaire aux travaux objet du présent appel à concurrence au cours des cinq (5) dernières années (**2021, 2022, 2023, 2024 et 2025**) avec une valeur minimum de **cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA** chacun et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel.

NB : les sociétés nouvellement créées dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à terme à la date limite de dépôt des offres sont exemptées de la fourniture des marchés similaires. Toutefois pour l'appréciation de leurs expériences, elles doivent fournir la preuve que leurs dirigeants ou collaborateurs dispose d'une expérience similaire dans la conduite d'un marché de construction de bâtiment, d'un montant de 100 millions de F CFA avec succès.

(voir le DPAO pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances de l'Approvisionnement de des Marchés de l'AGEFAU, quartier **Hamdallaye ACI 2000, rue 394, contiguë à l'ex-Collège Horizon, Tél : (00223) 20 29 02 56, Bamako/Mali** de **08 heures à 16 heures** tous les jours du **Lundi au Jeudi** et le **vendredi** de **08 heures à 12 heures.** La méthode de paiement sera **en espèce moyennant d'un reçu.** Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par voie électronique et/ou en support physique à retirer sur place.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **:** DFAM de l'AGEFAU, 2ème étage, sise au quartier **Hamdallaye ACI 2000, rue 394, contiguë à l'ex-Collège Horizon, Tél : (00223) 20 29 02 56 - Bamako/Mali** au plus tard le **23juillet 2026 à 15 h 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées à l'ouverture des plis.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) FCFA,** conformément à l'article 69 du Code des marchés publics.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt et d'ouverture des plis comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 23 juillet 2026 à 15 h 00 mn** à l'adresse suivante : **dans la salle de réunion de l'AGEFAU sise au quartier Hamdallaye ACI 2000, rue 394, contiguë à l'ex-Collège Horizon, Tél : (00223) 20 29 02 56.**

Bamako, le ……..

Le Directeur général,

Balobo CISSE
Inspecteur des Finances